

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 27  
Date de la convocation : 28 février 2012

N° 12.03.05.11

L'an deux mille douze et le cinq du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATION** : M. CONTE en faveur de M. COMBE

**ABSENTS** : M. PAUL, Mlle VAN ELST

### ACQUISITION DU TERRAIN BX 305

#### Rapporteur : Monsieur BOUISSEREN

Il est rappelé que dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté de Courpouyran la Commune a accordé à Monsieur DE MIRMAN un Permis d'Aménager de 10 lots desservis par une placette de retournement. A la réception de la ZAC, l'ensemble des voiries et espaces communs sera intégré au domaine privé communal. Toutefois, Monsieur DE MIRMAN est propriétaire de la parcelle BX 305 d'une superficie de 333 m<sup>2</sup> dont il n'a plus l'utilité et qui sert à desservir le lotissement les garrigues de Courpouyran.

Il souhaiterait céder à titre gratuit cette parcelle à la Commune.

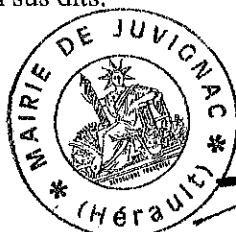
Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal :

- D'acquérir, à titre gratuit la parcelle BX 305 pour 333 m<sup>2</sup>.
- de dire que les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge de Monsieur DE MIRMAN.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouissereen à l'unanimité des suffrages.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le .....  
et publication  
le .....



Le Maire

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :** ACQUISITION DE TERRAIN BX 305**Date de transmission de** 07/03/2012

l'acte :

**Date de réception de** 07/03/2012

l'accusé de réception :

**Numéro de l'acte :** 12-03-05-11 ( voir l'acte associé )**Identifiant unique de l'acte :** 034-213401235-20120305-12-03-05-11-DE**Date de décision :** 05/03/2012**Acte transmis par :** Corinne BERNAL**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :**  
3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions  
3.1.1. Délibérations